

*Loi anti-inflation*

dépenser pour rénover une vieille bâtisse dont ils déménageront d'ici trois ou quatre ans. J'aimerais demander au député de Saint-Boniface pourquoi ils paient \$4.50 le pied carré.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Asseyez-vous et je vous le dirai.

**M. McKenzie:** Asseyez-vous à votre tour. Le tarif habituel pour ce genre de bâtiment est de \$2.25 le pied carré. Demandez-lui de s'asseoir, monsieur l'Orateur, car il ne sait ce dont il parle. Dans le milieu des affaires à Winnipeg des gens m'ont demandé s'ils pourraient obtenir un autre contrat aussi généreux.

C'est l'une des plus belles gaffes à l'actif du ministère des Travaux publics et d'autres hommes d'affaires de Winnipeg aimeraient conclure un marché de ce genre. Le président de la CAE raconte en riant à ses amis comment il a roulé le ministère des Travaux publics. Je suggère au député de lire mes discours précédents à l'égard de ce marché.

**M. Guay (Saint-Boniface):** C'est surtout vous qui auriez besoin de lire des discours.

**M. McKenzie:** Si vous lisiez un peu plus et vous taisiez davantage, cela vaudrait mieux pour vous.

Si nous examinons sérieusement le message de l'auditeur général on remarque avec effarement qu'en 1975, la rémunération des fonctionnaires coûte 18 p. 100 de plus qu'en 1974. Il y a maintenant plus de 300 organismes fédéraux et on ne peut leur appliquer aucun paramètre des coûts-bénéfices. Il est temps de mettre fin à l'absurdité que le gouvernement Trudeau impose aux Canadiens.

Puisque le premier ministre (M. Trudeau) a décidé que la Commission de lutte contre l'inflation est destinée à durer, nous pourrions peut-être soumettre à un examen minutieux les réalisations du gouvernement en matière d'austérité. Depuis la création de la commission, son directeur, Donald Tansley, a déclaré au comité des finances de la Chambre qu'il avait \$198.000 de trop pour diriger son bureau pendant le premier trimestre. Le 27 février, le président de la commission, M. Pepin, a déclaré que le personnel de la commission comptait 410 membres et continuait de s'accroître. Lorsque le programme a été annoncé, l'automne dernier, le ministre des Finances (M. Macdonald) avait parlé de quelque 200 personnes.

La commission est en train d'emboîter le pas au gouvernement en ce qui concerne l'austérité. Selon un article de la Presse canadienne intitulé «Enrayer l'inflation à \$240.000 par semaine», la commission doit dépenser 12.5 millions de dollars au cours de l'année financière commençant le 1<sup>er</sup> avril. Dans un autre article, on signale que le bureau du directeur de la Commission coûtera au contribuable \$100.000 par mois. Il y a un manifestement quelque chose qui cloche. Comment peut-on lutter contre l'inflation en y contribuant? Ce n'est que pure hypocrisie. L'automne dernier, j'ai dit qu'il serait bon que la commission soit comptable au Parlement, et aujourd'hui plus que jamais, je crois que c'est indispensable.

Il y a trois mois, nous avons admis que, si Ottawa veut gagner un maximum l'appui du public pour le programme anti-inflation, il faudra trouver une façon de rendre publiques les mesures et les décisions qu'elle prend vis-à-vis des prix et des salaires. Seule une série d'exemples donnera aux Canadiens un cadre directeur leur permettant de contribuer à l'offensive contre l'inflation et en même temps d'avoir une plus grande confiance en la commission. Dans l'état actuel des choses, le public ne croit guère en son efficacité. Comme le président de la Commission, M. Jean-

[M. McKenzie.]

Luc Pepin l'a dit lui-même: «Motus sur la plupart des augmentations que la Commission approuve». Le contribuable a le droit de savoir ce que fait la commission. Naturellement, nous reconnaissons qu'il est nécessaire de garder certains éléments secrets, mais le public doit en savoir plus.

La Commission de lutte contre l'inflation doit s'efforcer d'expliquer pourquoi par exemple un groupe d'enseignants a droit à une hausse de 26 p. 100 tandis que certains travailleurs du papier sont limités à 14 p. 100, et que ces deux pourcentages dépassent le plafond normal de 10 p. 100. Pour éclaircir ce pot au noir, il va falloir que la commission sorte de ses arcanes bureaucratiques et s'applique à démontrer sa compétence. En brouillant les cartes de cette façon, la Commission empêche le public de connaître exactement ses politiques. Jusqu'ici on n'y voit ni rime ni raison. Cela d'ailleurs cadre bien avec l'attitude gouvernementale vis-à-vis de l'inflation.

Le gouvernement Trudeau a si bien embrouillé les choses que l'homme de la rue ne s'y retrouve plus. Les électeurs de ma circonscription, monsieur l'Orateur, n'ont pas le temps de lire les documents officiels pour savoir si le prix de l'alimentation, du vêtement, des combustibles ou ce qu'on voudra relève des règles relatives à la distribution, de celles plus générales de la marge nette, ou de celles du coût unitaire. Tout ce qu'ils veulent, c'est la preuve tangible que le coût de la vie diminue vraiment.

Même lorsque quelqu'un de vraiment intéressé demande à connaître le programme, on montre peu d'empressement à le renseigner. Voyez ce qui s'est passé avec le Niagara College of Applied Arts de Welland (Ontario), selon le *Globe and Mail* de Toronto, numéro du 17 mars. Cet établissement, disait l'article, est le seul organisme non syndical à avoir organisé un cours sur les lignes directrices. Beaucoup de personnes s'y sont inscrites. M. E. W. Robinson, président de l'institut, a déclaré qu'il n'a pas réussi à obtenir la visite d'un fonctionnaire. Selon l'attaché de presse de la commission, M. Roger Levett, il n'y a pas suffisamment de personnel pour cela.

Il y a quelques mois, j'ai dit qu'il devrait y avoir des consultations avec le public à tous les niveaux. Le gouvernement ne s'est pas acquitté de ses responsabilités. Il devrait y avoir des consultations avec les provinces, avec les municipalités, avec l'industrie, avec les syndiqués, et même avec le public en général. Dans le cas des municipalités, le gouvernement, faute de consultation, leur a laissé toute liberté de dépenser comme elles l'entendent, et cela est mauvais.

J'ai été approché par de petits commerçants, qui demandent des assouplissements à la réglementation. Les lignes directrices ont fait en sorte que dans un secteur donné, les grosses sociétés ont réduit leurs prix pour se conformer aux lignes directrices. Cela va forcer les petites entreprises à réduire leurs prix elles aussi ou à perdre des clients. M. J. L. Biddell, membre de la Commission de lutte contre l'inflation, déclarait le 3 février à la Chambre de commerce de Kitchener-Waterloo:

Si on ne permet pas un adoucissement du règlement dans certains cas, certaines entreprises ne pourront pas faire suffisamment de profits pour continuer à tourner.

Au cours de la même allocution, M. Biddell a affirmé que les lignes directrices actuelles pourraient renforcer la puissance de certaines grandes entreprises et favoriser la faillite d'entreprises plus modestes ou leur passage sous le